

MICHEL, LE GROUPE FAMILIAL QUI MONTE

ALIMENTATION ANIMALE Le groupe d'alimentation animale Michel, au travers d'un réseau de PME, couvre aujourd'hui tout l'Ouest de la France et fabrique 600 000 tonnes d'aliment par an.

«**É**tre l'offre alternative privée face aux filières intégrées ». C'est l'ambition affichée du groupe Michel qui poursuit une croissance au travers d'un réseau de PME couvrant à présent tout l'Ouest. À l'origine, ce sont les Ets Michel, à St Germain en Cogles (35), dirigé par Jean-Yves Michel. Aujourd'hui, ce sont les trois fils — Ludovic, Joachim et Matthias — qui ont les rênes d'une entreprise uniquement dédiée à la nutrition animale, et qui se développe pas à pas. L'entreprise fonctionne aujourd'hui dans tout l'Ouest au travers de partenariat (Coréal, Yffiniac, 22), et de participations: Nutrifirm (22), Jean Le Floch (56), et récemment BritAlym (29) et Seretal



Matthias Michel, directeur-adjoint de l'activité porc du groupe Michel.

(35). « Cette organisation nous permet de suivre notre stratégie de différenciation et de proposer des solutions parfaitement adaptées à tous. Nous savons en effet que les attentes

d'un éleveur du Nord-Finistère sont différentes de celles d'un éleveur du Morbihan. Notre maillage au travers d'outils et d'hommes nous permet de satisfaire toutes ces attentes », explique Matthias Michel, directeur-adjoint de l'activité porc du groupe Michel aux côtés d'Yvon Le Maux.

L'entreprise affiche ainsi une belle progression, avec 600 000 tonnes d'aliment par an, dont 240 000 tonnes d'aliments pour porcs. « Toutes les entreprises du groupe, même si elles restent des PME et conservent leurs propres marques, bénéficient ainsi de la puissance et de l'expertise d'un grand groupe, avec les achats, la nutrition, la logistique... », souligne Matthias Michel ajoutant que « la philosophie du groupe est de s'appuyer sur les hommes de terrain, à l'écoute des clients ». ■ C. G.

L'INDUSTRIE DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE RÉCLAME UNE HARMONISATION EUROPÉENNE

SIMV Réunis en assemblée générale à Paris le 1^{er} juillet, les industriels du médicament vétérinaire (SIMV) ont réclamé une évolution du droit européen et l'harmonisation des critères de la mise sur le marché des médicaments.

Les distorsions de concurrence toucheraient-elles aussi le secteur du médicament vétérinaire ? Oui, si l'on en croit les déclarations des membres du SIMV⁽¹⁾ réunis en assemblée générale le 1^{er} juillet dernier à Paris. François Bost, vice-président, dénonce un encadrement extrêmement contraignant en France et une harmonisation incomplète des doctrines des agences nationales sur des textes européens : « des niveaux d'exigence en matière d'AMM, des importations parallèles, des inspections des établissements à plusieurs

vitesse... Ces contraintes locales pèsent sur l'attractivité du territoire français pour des entreprises du médicament vétérinaire évoluant dans un marché mondial ».

LA FRANCE AU DEUXIÈME RANG DERRIÈRE LES USA

Pourtant, le secteur français du médicament vétérinaire peut s'enorgueillir d'excellentes performances. Mathieu Frechin, directeur Vétéquinol le rappelle : parmi les dix premières industries du médicament vétérinaire au monde, quatre sont françaises, et la France se place au deuxième



François Bost, vice-président du SIMV « Chaque année, le secteur français du médicament vétérinaire exporte l'équivalent de 40 Airbus A320 ! »

rang derrière les USA. Et François Bost illustre la force du secteur français en calculant que ses exportations représentent l'équivalent de 40 Airbus A320 chaque année, « sans que cela ne se sache ! ». C'est la raison pour laquelle, face à « une inflation de procédures et de documents pour répondre aux demandes parti-

culières des pays tiers, » les industriels du secteur réclament une meilleure coopération afin de faciliter les exportations et l'enregistrement des produits français hors de l'UE. Les représentants du SIMV ont par ailleurs rappelé au représentant du ministère de l'Agriculture invité que le secteur du médicament vétérinaire, avec un solde commercial très positif de 7 milliards d'euros (à comparer aux 47 milliards du médicament humain), reste un secteur à haute valeur ajoutée. ■ C. G. (1) Syndicat des industriels du médicament vétérinaire